

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022

DELIBERATION N°2022.00045

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT EN RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) MULTI-SITES SUR LES QUARTIERS JACQUARD-CHAPPE-FERDINAND-EDEN A SAINT-ETIENNE - SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION PARTENARIALE

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 92

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 110

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET représenté par Mme Marie José MAKAREINIS, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Fabienne MARMORAT, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE,

RECU EN PREFECTURE

Le 08 février 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220127-D20220004510

DATE D'AFFICHAGE :08 février 2022

Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON,
Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC,
M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON,
M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,
M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,
M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Audrey BERTHEAS donne pouvoir à M. Julien VASSAL,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Christian SERVANT,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Laura CINIERI donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Jordan DA SILVA,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Jérôme GABIAUD,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Patrick BOUCHET, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Martial FAUCHET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND,
Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT EN RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) MULTI-SITES SUR LES QUARTIERS JACQUARD-CHAPPE-FERDINAND-EDEN A SAINT-ETIENNE - SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION PARTENARIALE

Le Conseil Métropolitain du 27 janvier 2020 a approuvé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH RU) Multisites sur les quartiers de Jacquard-Chappe-Ferdinand-Eden à Saint-Etienne.

Cette OPAH RU, conduite par l'EPASE, est opérationnelle depuis le 03 décembre 2020.

Après un an d'opérationnalité, plusieurs modifications de la convention-cadre partenariale sont nécessaires. Elles portent sur :

- La modification du périmètre : il s'agit notamment de prendre en compte diverses situations complexes qui ont été identifiées dans des rues jouxtant le périmètre. Les rues et adresses suivantes sont intégrées au dispositif :
 - la rue Elise Gervais (numéros pairs et impairs) ;
 - la rue Barrallon (numéros pairs et impairs) ;
 - tous les bâtiments qui bordent la place Jacquard ;
 - la rue du Coin du numéro 2 au numéro 8 et du numéro 1 au numéro 19 ;
 - la rue Victor Duchamp du numéro 1 au numéro 3 et du numéro 2 au numéro 4bis ;
 - n°40 et du n°42 rue d'Arcole ;
 - la rue des Deux Amis du numéro 2 au numéro 4 et du numéro 1 au numéro 3 ;
 - toutes les adresses de la rue du Midi.

- L'intégration de subventions expérimentales de l'Anah : le conseil d'administration de l'Anah du 17 juin 2020 a validé un cadre d'expérimentation en faveur de la redynamisation des centres-villes (fin de l'expérimentation au 31/12/2023). Les dispositions portent sur le soutien aux opérations de façades (dérogation) et le financement de la transformation d'un local à usage autre qu'habitation en local à usage collectif ;

- La révision des objectifs quantitatifs : 195 logements privatifs améliorés (contre 200 logements initialement) et 360 logements en copropriétés (contre 255 initialement) dont 10 logements bénéficiant d'une conversion local vacant et 30 logements bénéficiant de l'expérimentation façades.

Le budget de la Métropole dédié à cette opération reste inchangé soit 760 000 € pour le soutien à la réalisation des travaux.

La durée du dispositif reste inchangée (5 ans à compter de la signature de la convention-cadre au 03/12/2020).

Ces révisions font l'objet d'un avenant annexé au présent rapport.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant à la convention partenariale de l'OPAH RU multi-sites conduite par l'EPASE sur les quartiers Jacquard-Chappe-Ferdinand-Eden à Saint-Etienne ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant correspondant ;**
- **la dépense correspondant aux aides aux travaux est imputée à l'opération ONA – destination HABR3 du budget habitat des exercices 2020 et suivants.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU